

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 5 autorisant la ratification du protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances

Sénat (première lecture)

Dépôt le 20 mars 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 277 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. Jean-Guy Branger - Rapport n° 341 (21 juin 2007) (2006-2007)

Discussion et adoption le 26 juin 2007 - Projet de loi n° 103 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 27 juin 2007 - N° 5

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jacques Remiller (11 juillet 2007) - Rapport n° 97 (18 juillet 2007) commun avec le projet de loi n° 10 (voir Traités et conventions 10)

Discussion et adoption définitive le 26 juillet 2007 - Projet de loi n° 15

Promulgation

Loi n° 2007-1165 du 1er août 2007 publiée au J.O. du 2 août 2007 (p. 12989)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [26 juillet 2007] (p. 2403)

Intervention du Gouvernement
M. Jean-Pierre Jouyet (p. 2403)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères
M. Jacques Remiller (p. 2404)

Discussion générale
M. Jean-Pierre Dufau (p. 2405); M. Jean-Paul Lecoq (p. 2406); M. Michel Piron (p. 2407); M. François Rochebloine (p. 2408)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 2408)